



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

**Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 3774 du 16 mars 2026 des honorables Députés Madame Liz Braz, Monsieur Mars Di Bartolomeo et Monsieur Georges Engel.**

1. Le démarrage des travaux en 2026 est-il toujours réaliste ?

2. À défaut, quelle est la nouvelle échéance envisagée pour le lancement effectif du chantier ?

Une date précise pour le lancement du chantier ne peut pas encore être donnée. Néanmoins, un démarrage des travaux serait envisageable, sous réserve, pour 2028.

3. Quels sont actuellement les problèmes concrets qui retardent le projet ?

La raison première du retard du projet est inhérente au changement du groupe de planification. Le nouveau planificateur général a été mandaté début 2024. Le travail de reprise de projet de la part du nouveau planificateur général a eu un impact sur la temporalité du déroulement du projet prévu initialement.

Parallèlement, l'évolution des conditions-cadres externes a rendu nécessaire certaines adaptations, ayant également provoqué des implications sur le calendrier. Ces adaptations sont indispensables pour répondre aux exigences d'un hôpital moderne. Ainsi, suite à la pandémie Covid-19 notamment, un concept pandémique global a dû être élaboré et intégré dans la planification du Südspidol.

4. L'avant-projet détaillé consolidé est-il finalisé à ce jour ?

L'avant-projet détaillé consolidé est en cours d'examen par le CHEM. Après examen positif et validation, il sera transmis au Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale pour analyse.

5. Existe-t-il des divergences d'intérêts ou des désaccords institutionnels ayant un impact sur l'avancement du projet ?

À ce stade, aucun différend d'intérêts ni désaccord institutionnel susceptible d'impacter l'avancement du projet n'a été identifié. L'ensemble des parties prenantes demeure aligné sur les objectifs du projet et collabore de manière constructive à son avancement. Un échange continu et approfondi a lieu entre le maître d'ouvrage CHEM, le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et les autres parties concernées.

6. Le gouvernement exclut-il formellement toute hypothèse de suspension ou d'abandon du projet ?

Les travaux de planification avancent et font l'objet d'un suivi régulier. À l'heure actuelle, aucun abandon ni suspension ne sont envisagés.

Luxembourg, le 10 avril 2026

La Ministre de la Santé  
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez